SOUK AHRAS

Cherche un sachet de lait désespérément

Malgré les potentialités de la région, le problème du lait est devenu un vrai casse-tête. Chercher un sachet de lait à Souk Ahras, c'est chercher une aiguille dans une botte de foin.

La wilaya de Souk Ahras, classée parmi les régions les plus importantes à l'échelle nationale en production laitière avec ses 84 000 vaches laitières, 90 millions de litres de lait qui sont collectés annuellement, en sus de l'existence de deux laiteries, l'une à Souk Ahras-Ville, qui assure, selon son gérant, une production journalière de 150 000 litres de lait «entre pasteurisé et cru» ; la seconde située dans la localité de Aïn Seynour et opérationnelle depuis 5 jours, fonctionne avec une capacité de production de 3 000 litres de lait de vache pasteurisée.

Il faut le dire, malgré les potentialités de la région, au demeurant pour une ville de 169 445 habitants, le problème du lait est devenu un vrai casse-tête. Chercher un sachet de lait à Souk Ahras, c'est chercher une aiguille dans une botte de foin. La pénurie du lait pasteurisé persiste dans la wilaya depuis pratiquement trois mois, la question que se pose tout citoyen est comment expliquer qu'en dépit de cela, on n'arrive pas à répondre aux besoins des citoyens ce qui revêt un caractère ridicule et cocasse à la fois.

Les pères de famille sont toujours en quête du fameux sachet de 25 DA, malgré les assurances du ministre de l'Agriculture quant à la disponibilité de ce produit. La crise perdure.

De longues files d'attente de citoyens faisant le pied de grue se forment dès 7 h du matin devant les magasins d'alimentation générale pour pouvoir arracher, au prix de grandes bousculades, un sachet de lait.

Photo : DR

Selon une source crédible, il s'avère que quelques livreurs de lait détournent le quota du chef-lieu de wilaya et virent vers les petites localités pour échapper aux contrôleurs de la DCP et le vendre à un prix exorbitant.

Des fonctionnaires de la daïra de Ouled Driss nous ont fait savoir qu'au niveau de cette localité, le sachet de lait est vendu à 35 DA, alors que les consommateurs et notamment ceux dont la bourse est limitée et qui constituent la majorité de la population, ne peuvent pas acheter le lait à 50 DA le sachet ni le lait de vache à 60 DA le litre.

Les magasins accusent les livreurs, ces derniers arguent que la livraison est limitée car il y a un manque de poudre de lait, et le quidam ne sait toujours pas qui tire les ficelles dans cette spéculation qui ne dit pas son nom. Cette situation dénote l'absence de coordination entre les différents acteurs.

Barour Yacine

KHENCHELA

La fête de l'UGTA gâchée

Les choses ont mal tourné, cette fois-ci, lors des cérémonies de la pose d'une gerbe de fleurs à la mémoire des chouhada au cimetière de la ville. En effet, plusieurs syndicalistes, venus des différents secteurs de la wilaya et représentant plusieurs sections syndicales de l'UGTA, se sont opposés à la participation de l'un des membres du bureau de la wilaya de l'UGTA au protocole de la pose du bouquet de fleurs, et ce, en l'absence du secrétaire de wilaya de ce syndicat qui a préféré s'éclipser vu la gravité de la situation et les secousses qui ont frappé les cadres de Sidi Saïd à cause de la mise de fin de fonction de Nasser Mellah par la direction de Naftal qui, selon plusieurs cadres de l'UGTA, a voulu regler certains comptes, en éliminant l'un des hommes forts de cette direction et l'un des anciens syndicalistes.

Alors une grande panique a été déclenchée par les protestataires et les choses ont failli prendre une autre tournure n'étaient l'intervention du wali et la sagesse du maire M. Bibi Abid et de certains sages qui ont apaisé la tension, surtout que Boukarabila Djelloul a promis de solliciter la Direction générale de Naftal pour trouver une solution à cette affaire qui a secoué l'UGTA à Khenchela.

Benzaïm A.

DIDOUCHE-MOURAD (CONSTANTINE)

Jardin public ou le massacre botanique !

Réalisé en 1862, au lendemain de la création de la commune mixte de Bizot en 1856, le jardin public de la municipalité de Didouche-Mourad, connaît une dégradation sans précédent !

Aménagé auparavant dans les années 1980, par la réalisation d'une clôture conçue en pierres de taille et de fer forgé, le jardin botanique riche en espèces locales et exotiques, a pu survivre à tous les chamboulements opérés par des mains non expertes. Malheureusement, il ne subsiste maintenant de tout ce cortège floristique riche et bien garni, que quelques témoins d'une époque bien révolue, puisqu'on y trouve encore deux arbres centenaires d'une espèce très rare en Algérie, en l'occurrence le Jacaranda Mimosifolia (Palissandre) de la famille Bignoniacée, venue du nord de l'Argentine.

Il paraît qu'il ne reste de cette espèce, rare et exceptionnelle, que les deux sujets de ce jardin et un troisième au jardin public de Constantine, à proximité de la Maison de l'agriculture.

Entamant des travaux d'aménagement qui sont souvent à l'arrêt, pour une raison ou une autre et sans aucune étude préalable, les autorités municipales ont causé plus de préjudices que de rénovation, en procédant à la démolition totale de la clôture et à l'arrachage tous azimuts de la végétation qui s'y trouvait ! Comme le dit si bien un dicton de chez nous, «Dja Ykahlalha Aamaha»! Dommage, vraiment dommage !

A. M'haïmoud

EL TARF

Arrestation de quatre Africains en situation irrégulière

Selon un communiqué diffusé, hier, par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, «les éléments de la police judiciaire (PJ) ont, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, interpellé quatre Africains au niveau de la gare routière de la ville d'El Tarf».

Après vérifications, il s'est avéré que deux personnes parmi les quatres avaient des papiers d'identité consulaires falsifiés alors que les deux autres ne détenaient aucun document administratif justifiant leur présence sur le territoire national.

Présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, les quatre individus sont accusés d'introduction illégale sur le territoire national, de résidence et circulation de personnes en violation de la réglementation en vigueur, de faux et usage de faux dans des documents étrangers et enfin pour usurpation d'identité d'autrui.

Cependant, «ils comparaîtront en citation directe» est-il mentionné dans le communiqué.

Daoud Allam

OTA

Toute l'actualité Scoop à la demande

Après le grand accueil qu'a reçu le service Scoop dès son lancement en 2008, Djezzy met à la disposition de ses fidèles abonnés particuliers le service Scoop à la demande sans abonnement préalable.

Scoop à la demande est une source d'information fiable qui permet aux clients Djezzy de s'informer sur l'actualité locale, sportive et culturelle. Scoop ne nécessite aucune inscription. L'abonné reçoit du contenu, en français ou en arabe, immédiatement à la demande en appelant des numéros courts ou en envoyant un SMS. Les numéros courts sont disponibles sur notre site web : www.djezzy.com et sur notre page facebook : https://www.facebook.com/djezzy, ou au niveau de nos différents points de vente ainsi que nos centres de services à travers tout le territoire national.

L'appel est facturé à 15 dinars par appel, et le SMS à 10 dinars. Les SMS pour connaître les horaires de la prière sont, quant à eux, facturés à 1 dinar le SMS.

Avec le service Scoop, l'abonné Djezzy est toujours à la pointe de l'information.

La Direction Presse